



CGT Bellefontaine

4 rue Bellefontaine, 38550 Le Péage de Roussillon

Communiqué de presse pour l'action du 4 octobre 2018

L'année 2018 a été ponctuée de nombreux mouvements sociaux partout en France, dans tous les domaines professionnels, public et privé, sans emploi et précaire, retraités et actifs...

Les EHPAD eux aussi ont été en lutte, le 30 janvier dernier. Une première dans le pays pour ces établissements de santé publics et privés, réunis pour dénoncer tout haut leurs conditions de travaux déplorables ainsi que les conditions d'accueils des personnes âgées.

« Maltraitance institutionnelle » voici comment les agents des EHPAD qualifie leur travail. La maltraitance de la personne âgée a plusieurs facettes, elle peut être physique ou verbale, mais aussi une absence de soins appropriés à son état de santé !!!

Le manque d'effectif suffisant dans nos structures, que nous condamnons depuis longtemps, est la première raison de cette maltraitance, le manque de moyen budgétaire pousse nos directions à durcir leur politique managériale.

Les agents se voit imposer un rythme infernal de travail, qui entrave la qualité des soins apportés aux résidents. Les soignants ainsi que tous les personnels se voit imposer des organisations de travail sans même pouvoir s'exprimer en temps qu'expert de leur domaine de compétences. Ils doivent se plier aux ordres souvent incohérents de leur hiérarchie. Les personnels qui évoluent dans les EHPAD, des professionnels avertis à qui on demande d'appliquer à la lettre des protocoles pas toujours adaptés aux résidents et aux services dans lesquels ils travaillent.

A Bellefontaine nous ne dérogeons pas à la règle, depuis le début de l'année les conditions de travail se dégradent, les effectifs n'augmentent pas, les personnels soignants travaillent en effectif minimum quasiment tous les jours.

La CGT Bellefontaine a mené deux enquêtes durant l'été. La première visait les plannings de travail des personnels soignants, la seconde concernait les horaires en coupés de ces mêmes personnels.

Les horaires en coupés sont la source de beaucoup de nuisance dans l'exercice des agents qui se retrouve en grand sous-effectif durant certaines périodes de la journée, notamment pendant les repas du midi et du soirs et aux moments des couchés. 2 agents pour servir et faire manger 32 résidents, l'instant repas tant apprécié des résidents devient une torture pour eux, mais aussi pour le personnel qui ne supporte plus de devoir agir ainsi, mais que faire me disent-ils ?

Le moment du coucher le soir, de nouveau, des agents en situation de sous-effectif, !!! face à une charge de travail importante « le coupé est parti, reste plus que les agents du soir pour coucher les 32 résidents, mais que faire me disent-ils ? de nouveau.

La hiérarchie estime que le personnel n'est pas en sous-effectif, qu'ailleurs c'est pire !!! Mais pour quelle raison devrions-nous être dans un concours du moins pire ?



CGT Bellefontaine

4 rue Bellefontaine, 38550 Le Péage de Roussillon

Ne pourrions-nous pas envisagés d'être mieux et de donner l'exemple aux autres établissements !

Avant la restructuration de l'établissement, Bellefontaine était composé de 5 services de cure médicale, composé chacun de 20 à 24 résidents et de 4 services de maison de retraite composé chacun de 20 résidents, dans chaque service nous avions un effectif de 2 agents le matin, 1 en coupé et 2 agents l'après-midi. Alors qu'aujourd'hui nous avons 5 services de 32 résidents et un de 28, plus 5 place de courts séjours, pour le même effectif qu'avant.

Nous à la CGT Bellefontaine on appelle ça du foutage de gueule, quand on nous explique qu'il n'y a pas de sous-effectif chez nous, qu'il va falloir que les agents s'habituent à travailler ainsi, car ce n'est pas un effectif minimum.

Que dire de ces horaires Coupés qui sont en plus illégaux de part une amplitude trop importante 12h00 pour l'un 12h30 pour l'autre, alors que la loi prévoit une amplitude maximum de 10h30.

La CGT Bellefontaine demande une réorganisation des services soignants, en instance pluridisciplinaire afin que les agents, qui sont acteurs et experts de leur métier puissent aussi apporter leur savoir-faire et leurs analyses techniques de la situation de leur service pour apporter une organisation adéquate à leur spécificité. Nous demandons la suppression des horaires Coupés pour favoriser un effectif à 3 agents le matin 3 agents l'après-midi, qui serait un effectif minimum, l'idéale serait 4 le matin 4 l'après midi.

Ces conditions de travail sont sources de Risque Psycho-Sociaux, souvent relevés par les élus du CHSCT, qui à plusieurs reprises ont demandé la mise en place d'une analyse des risques psycho-sociaux dans l'établissement. La direction a fini par accepter (aussi car ça devient une obligation) de procéder à une analyse approfondie des RPS dans l'établissement, la société CATEIS a supervisé cette analyse.

CATEIS a rencontré un panel d'agents de tous les services regroupés dans l'établissement pour les auditionner sur leur vécu au sein de leur emploi. Un Comité de Pilotage a été mis en place avec les représentants élus du personnel afin de travailler sur les points critiques relevés lors de cette enquête. La première réunion du COPIL a débuté le 7 septembre dernier, pour la remise des constats faits lors de ces auditions. Nous ne pouvons que constater que la CGT Bellefontaine dit vrai, que la souffrance des agents est bien présente dans notre établissement, les conditions de travail à la chaîne, les plannings pas adaptés, la pression managériale, les difficultés à exposer ses idées à la hiérarchie. Mais surtout la maltraitance institutionnelle très mal vécue par les soignants.

La CGT Bellefontaine demande :

-La mise en place immédiate de poste supplémentaire (en remplacement des Contrats aidés supprimés en août 2017) dans les services soignants afin d'arriver à un effectif de 1 agents pour 1 résidents.

-La mise en place immédiate d'une commission pluridisciplinaire par corps de métiers afin que chaque professionnel puisse s'exprimer sur ces conditions de travail et sur l'organisation des services, le personnel à un œil d'expert sur son domaine de compétence, et peut apporter beaucoup d'amélioration sur la qualité de son travail.



CGT Bellefontaine

4 rue Bellefontaine, 38550 Le Péage de Roussillon

-La révisions des plannings et des horaires de travail en envisageant de supprimés les horaires coupés qui rappelons le sont illégales.

-La suppression immédiate » des feuilles de disponibilité des agents sur leurs week-ends de repos » mise en place dernièrement pour assurer le remplacement éventuel d'un agent manquant. Ce qui s'apparente à des astreintes non rémunérées.

La CGT Bellefontaine voit d'un bon œil la mise en place de ce COPIL RPS, mais reste sur ces gardes, il faut absolument que le dialogue social redémarre dans notre établissement. Les élus du personnel ne veulent pas aller en réunion pour entendre un monologue antisocial, qui n'aboutirais à rien. Si tel est le cas lors de la réunion du 9 octobre alors les élus CGT prendront leurs responsabilités, et nous nous verrions dans l'obligation de quitter la séance.

Le pseudo dialogue social à la Macron ont en veut pas, la régression sociale ne se négocie pas elle se combat.

En Conséquence la CGT Bellefontaine appel les agents de l'EHPAD a cessé le travail aujourd'hui et mardi prochain. Malgré les difficultés a mobilisés dans nos établissements du fait des assignations, nous appelons sur les deux journées de façon a ce que les assignés du 4 soient les grévistes du 9. Une petite pensée a tous les collègues qui pour ces mêmes raisons d'assignation sont en postes, et n'ont pu exercer leur droit à la grève aujourd'hui.

Je vous invite toutes et tous à rejoindre les mouvements du 9 octobre, L'UL de Roussillon organise une manifestation, départ 10h place de la République à Roussillon.

Merci à tous de votre présence et du soutien.